

**AFFECTATION POST 3ème**

**QUEL CHOIX DE LYCÉE ?**

# AFFECTATION POST 3ème

## Calendrier :

- **07 mai → 24 mai** : saisie des vœux
- **15 mai** → fin de saisie des vœux soumis à commissions (ex : assouplissement de la carte scolaire)
- **21 mai** → arrêt des notes 3<sup>ème</sup> période
- **3 juin** → conseils de classe
- **29 juin** : résultats des affectations
- **A partir du 29 juin jusqu'au 4 juillet** : inscription dans les lycées

## À REMPLIR PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL

(Pour vous aider, vous pouvez consulter le guide ONISEP)

Pour une affectation en 2<sup>de</sup> GT, il est impératif de faire figurer, parmi les vœux, le(s) établissement(s) de la zone géographique de recrutement avec des enseignements optionnels courants. Si vous n'indiquez pas de vœu sur un EPLE de la zone géographique de recrutement, l'administration se réserve le droit de saisir des vœux supplémentaires correspondant au(x) lycée(s) de secteur. La hiérarchie de vos vœux définit l'ordre dans lequel ils seront examinés lors des procédures d'affectation.

VŒUX	Cochez une seule case par vœu	Statut	Spécialité/ champ professionnel/ 2 <sup>de</sup> commune/pôle de niveau ou famille de métiers	Établissement demandé
<b>1</b>	VOIE PRO	<input type="checkbox"/> Statut scolaire <input type="checkbox"/> Apprentissage	..... .....	Nom : ..... Commune : ..... Code vœu <sup>(4)</sup> : 0/ / / / / / / / / /
	Ou VOIE GT			
<b>2</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> année de CAP	<input type="checkbox"/> Statut scolaire <input type="checkbox"/> Apprentissage	..... .....	Nom : ..... Commune : ..... Code vœu <sup>(4)</sup> : 0/ / / / / / / / / /
	<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT avec enseignements optionnels courants <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> STHR <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT option EATDD <sup>(2)</sup> ou <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT option CCDesign <sup>(3)</sup> (un seul choix)			
<b>3</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> année de CAP	<input type="checkbox"/> Statut scolaire <input type="checkbox"/> Apprentissage	..... .....	Nom : ..... Commune : ..... Code vœu <sup>(4)</sup> : 0/ / / / / / / / / /
	<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT avec enseignements optionnels courants <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> STHR <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT option EATDD <sup>(2)</sup> ou <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT option CCDesign <sup>(3)</sup> (un seul choix)			
<b>4</b>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> année de CAP	<input type="checkbox"/> Statut scolaire <input type="checkbox"/> Apprentissage	..... .....	Nom : ..... Commune : ..... Code vœu <sup>(4)</sup> : 0/ / / / / / / / / /
	<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT avec enseignements optionnels courants <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> STHR <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT option EATDD <sup>(2)</sup> ou <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> GT option CCDesign <sup>(3)</sup> (un seul choix)			

(1) STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

(3) CCDesign : Création et Culture Design

(2) EATDD : Écologie Agronomie, Territoire et Développement Durable

(4) À remplir par l'administration

**IMPORTANT** : L'affectation est effective quand le candidat la confirme en s'inscrivant auprès de l'établissement d'accueil dans les délais figurant sur la notification d'affectation. Sans cette confirmation, la place sera proposée à un autre élève.

Je m'engage à accepter toute affectation correspondant à l'un des vœux exprimés ci-dessus et à m'inscrire dans l'établissement dans les délais impartis mentionnés sur la notification d'affectation que je recevrai à l'issue du tour informatisé Affelnet.

Le ...../...../2019      Signature de l'élève :

Signature du responsable légal de l'élève :

# AFFECTATION POST 3ème

- Les élèves peuvent formuler 4 vœux.
- (possibilité de mixer GT et PRO si l'avis du conseil de classe du 2d trimestre n'est pas favorable)
- Un vœu est composé de 2 éléments :
  - ❖ Une formation (si 2de pro)
  - ❖ Un établissement d'accueil

Les moyennes annuelles des notes par champ disciplinaire et les compétences sont transformées en points (voir page 2 du dossier d'affectation) et automatiquement basculées dans l'application Affelnet.

# AFFECTATION POST 3ème

- Lycées de secteur pour les élèves domiciliés à SAINT-MAURICE voie GT :

- ❖ Priorité 1:

Marcelin Berthelot  
Robert Schuman

- ❖ Priorité 2:

Eugène Delacroix

**Pas de sectorisation à l'intérieur de l'académie pour la voie professionnelle.**

# AFFECTATION POST 3ème

## Comment est décidée l'affectation ?

- Décision d'orientation prononcée par le chef d'établissement,
- Ordre des vœux du candidat,
- Des capacités d'accueil,
- Du classement du candidat en fonction d'un barème

**AFFELNET attribue une seule affectation sur le vœu le mieux placé**

# AFFECTATION POST 3ème

## Calcul du barème

- Origine scolaire de l'élève
- Résultats scolaires
- Coefficients attribués aux disciplines en fonction de la spécialité professionnelle demandée
- bonifications éventuelles (zone géographique, bonus mixité, commissions départementales...)

## BILANS PERIODIQUES DE L'ANNEE DE 3E

- La conversion est réalisée automatiquement selon la règle suivante :

Note/20	Groupe	Objectifs	Points
0 à 4,99	1	Non atteints	3
5 à 9,99	2	Partiellement atteints	8
10 à 14,99	3	Atteints	13
15 à 20	4	Dépassés	16



# LIEN AFFELNET-LYCEE / LIVRET SCOLAIRE UNIQUE (LSU)

## • COMPOSANTES DU SOCLE EN FIN DE CYCLE 4

Compétences du socle	Maîtrise insuffisante 10	Maîtrise fragile 25	Maîtrise satisfaisante 40	Très bonne maîtrise 50
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et de l'activité humaine				

# BARÊMES POUR L'AFFECTATION

## EN SECONDE GT

		BONUS AUTOMATISES				BONUS COMMISSION DSDEN				
GRUPE DE PRIORITE	ORIGINE	REDOUBLEMENT	BAREME SECTORISATION	HANDICAP	MIXITE	PC MEDI	BOUSIER	FRATRIE	DESSERTTE	PARCOURS SCOLAIRE PARTICULIER
1				9998	250					
2		9800								
3	P1		8000 8000		250					
4	P2		6600 6600							
5	Assouplissement carte scolaire	PC Medi : Prise en charge médicale				3500				
		Boursier taux 3					3000			
		Fratrie							2500	
		Desserte								2000
		Parcours scolaire particulier								
6	Hors zone Géo	3è, EANA, RFI, MLDS								
		Redoublant 2GT								
		3è Boursier				250				

# AFFECTATION POST 3ème

## **Barème pour l'affectation en 2de pro**

Les points sont pris en compte avec des coefficients qui diffèrent selon le champ ou la spécialité professionnelle (document à votre disposition).

# AFFECTATION POST 3ème



Ne sélectionner que les lycées ou spécialités que vous êtes susceptibles d'accepter.

Un vœu reste un vœu  
quelque soit son rang !

# AFFECTATION POST 3ème

## **INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTREE AU LYCEE**

L'identifiant et le mot de passe qui vous permettront de vous connecter sur le portail "Scolarité Service" vous seront notifiés via votre adresse mail **vendredi 19 avril.**

Merci de vérifier que vous avez bien renseigné une adresse mail au collège.

# AFFECTATION POST 3ème

## INSCRIPTION EN LIGNE POUR L'ENTREE AU LYCEE

**La PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX EST LA SUIVANTE :**

**Avant les résultats du tour Affelnet-Lycée (procédure d'affectation)**

- Activer son compte via le portail « scolarité services » (en cas de problème contacter Mme LOCKO au **01 45 11 73 10**).
- Mettre à jour les fiches de renseignements administratifs (élève/responsable).

**A l'issue du tour Affelnet-Lycée**

- Prendre connaissance de la notification d'affectation (le 28 juin)
- Confirmer l'inscription
- Consulter et télécharger la liste des documents à fournir